



LE CONTRÔLEUR EUROPÉEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES

WOJCIECH RAFAŁ WIEWIÓROWSKI
Contrôleur adjoint

M. Pascal LEGAI
Directeur
Centre satellitaire de l'Union
européenne
(CSUE)
Apdo. de Correos 511
28850 Torrejón de Ardoz
Madrid
ESPAGNE

Bruxelles, le 23 septembre 2015
WW/XK/sn/D(2015)1632 C 2014-1074
Veuillez utiliser l'adresse
edps@edps.europa.eu pour toute
correspondance.

Objet: Avis de contrôle préalable concernant la procédure relative aux stages du Centre satellitaire de l'Union européenne (ci-après le «CSUE»)

Monsieur Legai,

Le présent courrier concerne la notification en vue d'un contrôle préalable en application de l'article 27, paragraphe 2, point b), du règlement (CE) n° 45/2001 (ci-après le «règlement») quant au traitement des données à caractère personnel dans le cadre de la procédure relative aux stages du Centre satellitaire de l'Union européenne (le CSUE).

Dans votre lettre d'accompagnement, vous avez indiqué que le CSUE respecte les lignes directrices du CEPD concernant l'évaluation du personnel¹, qui englobent les procédures relatives aux stages.

Ayant analysé la notification, l'avis relatif au respect de la vie privée et les données à caractère personnel collectées dans le cadre d'un rapport de fin de stage, le CEPD considère que le CSUE a adopté des garanties adéquates en matière de protection des données, dans le respect du règlement. En conséquence, nous avons décidé de clôturer le dossier.

En cas de doutes, n'hésitez pas à nous contacter.

¹ Publiées le 15 juillet 2011 dans la rubrique «Lignes directrices thématiques» sur le site web du CEPD.

Bien à vous,

(signé)

Wojciech RAFAŁ WIEWIÓROWSKI

Cc: M^{me} Esther MOLINERO, déléguée à la protection des données